

DIU Psychiatrie pour les assistants généralistes en psychiatrie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIY121 (1ère année) / DIY122 (2e année) / DIY123 (3e année)

Responsable de l'enseignement : Prs Raphaël Gaillard et Caroline Dubertret

Forme de l'enseignement : en présentiel

Université partenaire : Paris Sud

Inscription en 1ère et 3ème année à Université Paris Cité

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

Inscription en 2ème année à l'université de Paris Sud

OBJECTIFS

Proposer à des médecins non psychiatres en fonction dans des services de psychiatrie, une formation polyvalente leur permettant d'acquérir les éléments théoriques de psychiatrie nécessaires à leur exercice et d'intégrer les données de leur expérience pratique.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIY121 (1ère année) / DIY122 (2e année) / DIY123 (3e année)

Volume horaire : 300 heures réparties sur trois années universitaires

- * 1ère année : 50 heures d'enseignement théorique et 50 heures d'enseignement dirigé
- * 2e et 3e années : 2 groupes de 4 modules (25 heures pour chaque module)

En outre, un stage de 6 mois dans des services agréées

Calendrier : Octobre à mai

Rythme : un à deux vendredis par mois

Lieu : Paris 14e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

1ère année

Session 1

- * Introduction à la psychiatrie : histoire et actualité de la psychiatrie, de ses grands courants théoriques. Introduction à la psychopathologie et aux principaux modèles de référence utilisés en psychiatrie
- * Examen clinique, classifications et épidémiologie en psychiatrie d'adultes

Session 2

- * Examen clinique, classifications et épidémiologie des troubles psychiatriques en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Principaux troubles des grandes fonctions chez l'enfant : troubles du sommeil, anorexie, énurésie, encoprésie.
- * Difficultés scolaires. Autisme et troubles du développement.

Session 3

- * Troubles anxieux et troubles névrotiques (1)
- * Troubles anxieux et troubles névrotiques (2)

Session 4

- * Conduites suicidaires. Conduites d'agitation et d'agressivité
- * Troubles dépressifs

Session 5

- * Troubles bipolaires
- * Traitements des troubles de l'humeur

Session 6

- * Troubles psychotiques chroniques (1)
- * Troubles psychotiques chroniques (2)

Session 7

- * Troubles psychotiques aigus
- * Examens psychologiques et psychométriques en psychiatrie
- * Examens paracliniques en psychiatrie

Session 8

- * Conduites addictives
- * Troubles psychotiques chroniques (3)

Session 9

- * Troubles des conduites alimentaires
- * Troubles de la personnalité
- * Psychiatrie du sujet âgé. Troubles mentaux organiques

Session 10

- * Introduction aux Psychothérapies : individuelles et de groupes, brèves, familiales et systémiques, psychodynamiques, TCC et autres techniques
- * Principales thérapeutiques biologiques : psychopharmacologie, ECT...

Session 11

- * Organisation des soins psychiatriques
- * Information et secret médical en Psychiatrie
- * Aspects réglementaires et médico-légaux des urgences psychiatriques
- * Soins sans consentement (Loi de 2011)

2e et 3e années

- * Module 1 : Urgences, liaison, suicidologie : P. Hardy
- * Module 2 : Traitements biologiques : R. Gaillard - M. Plaze
- * Module 3 : Organisation des soins : M.C. Hardy
- * Module 4 : Pédopsychiatrie : M.C. Mouren
- * Module 5 : Addictologie : C. Dubertret
- * Module 6 : Psychothérapies : C. Dubertret
- * Module 7 : Psychiatrie du sujet âgé : T. Gallarda - R. Gaillard - M. Plaze
- * Module 8 : Législation : P. Hardy

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Admission

- * Médecins non spécialistes en psychiatrie exerçant à temps complet dans un service public de psychiatrie en tant qu'assistants généralistes (ou équivalent)
- * Médecins attachés et praticiens adjoints contractuels (PAC)

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaires hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil - UNIQUEMENT POUR LA 1e et 2e ANNÉE

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1300 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1300 €**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **910 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)
 - * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **630 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année

universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 1 juin 2022

Date de fin de candidature : 30 oct. 2022

Date de début de la formation : 18 nov. 2022

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

68,4 %

Taux de réussite sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Responsable(s) pédagogique(s)

Raphaël Gaillard

Responsable(s) pédagogique(s)

Caroline Dubertret

caroline.dubertret@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

Catherine Amadiou

c.amadiou@ghu-paris.fr

Secrétariat pédagogique

Christine Lacroix

0147606409

christine.lacroix@aphp.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -

Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Jessy Douglas

jessy.douglas@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

300 heures sur 3 ans

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation